

Décembre 2020



Je fais un don de 1 000 €

En ligne, par chèque ou par virement à la Fondation Mines ParisTech.

Janvier 2021



Je reçois un acompte de 60 % de ma défiscalisation

C'est une avance que je reçois sur mon compte et qui est calculée sur le montant de la déduction fiscale de mon don de 2019. Par exemple, si j'ai fait un don de 1 000 € en 2019, je recevrai en janvier un virement de 204 €.

Mai - Juin 2021



J'effectue ma déclaration de revenus 2020

Je déclare mon don de 1 000 € effectué en décembre 2020.

Septembre 2021



Je reçois le solde de ma déduction fiscale

- Je reçois le remboursement de 66 % du montant de mon don de 1 000 € moins l'acompte de 60 % de janvier 2021, soit 136 €. Le solde s'ajustera si mon don 2020 a été supérieur ou inférieur à 2019.
- OU Je reçois le remboursement de 66 % du montant de mon don, soit 340 €, si je n'ai pas fait de don en 2019.

Décembre 2021



Je renouvelle mon don de 1 000 € à la Fondation Mines ParisTech